

Conditions générales de vente des prestations de formation

LA MAISON DE LA FORMATION est un organisme de formation établi à Saint Sébastien de Morsent (Hôpital La Musse) et enregistré sous le n°23 27 01904 27 auprès du préfet de la région Haute Normandie. Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat.

Dans les paragraphes suivants, il est convenu :

- le client désigne toute personne physique ou morale qui s'inscrit et/ou finance une formation dispensée par LA MAISON DE LA FORMATION ;
- le stagiaire désigne toute personne physique inscrite à une formation ;
- les parties désignent LA MAISON DE LA FORMATION et le client

Le catalogue des formations en vigueur est disponible sur le site internet de LA MAISON DE LA FORMATION : <https://www.larenaissancesanitaire.fr/maison-de-la-formation.html>

INSCRIPTION

- *Inscription individuelle en formation INTER :*

Le client peut s'inscrire en ligne sur le [site Internet](#). Il peut également s'inscrire en retournant le bulletin d'inscription (mis en ligne sur le [site Internet](#) – onglet « Documentation »), dûment renseigné et signé, à maisondeformation@hlrs-lamusse.net.

A la suite de la réception du bulletin d'inscription ainsi que du paiement, un « accusé de réception » est envoyé par courriel au client.

Celui-ci recevra une convention de formation professionnelle établie en double exemplaire. Il s'engage à retourner à maisondeformation@hlrs-lamusse.net un exemplaire signé, 30 jours avant le début de la formation. Une convocation précisant les modalités de déroulement du stage sera adressée à chaque stagiaire 1 mois avant la formation.

- *Inscription collective en formation INTRA :*

Le client renseigne une demande devis, soit en renseignant en ligne le formulaire, soit en remplissant et retournant le formulaire disponible dans l'onglet « Documentation ». LA MAISON DE LA FORMATION adresse un devis au client. A la suite de la validation par le client du devis, LA MAISON DE LA FORMATION adressera une convention de formation

professionnelle établie en plusieurs exemplaires (selon le nombre de parties concernées). Le client s'engage à retourner à maisondeformation@hlrs-lamusse.net un exemplaire signé, au plus tard 30 jours avant le début de la formation. Une convocation précisant les modalités de déroulement du stage sera adressée à chaque stagiaire 1 mois avant la formation.

TARIF DES FORMATIONS « INTER »

Pour les formations « INTER », les prix sont exprimés en euros et sont indiqués nets et par personne. Les prestations sont exonérées de TVA.

Les prix sont consultables dans le catalogue des formations.

Ils comprennent l'intervention du formateur, les documents pédagogiques, les frais administratifs, la mise à disposition des locaux ainsi que les frais de restauration. Les formations ont lieu dans les locaux des établissements La Musse à Saint Sébastien de Morsent.

Tout stage suivi partiellement est dû dans sa totalité.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Le règlement des formations doit être effectué au choix par :

- Paiement en ligne par carte bancaire à partir du [site Internet](#) (cf. procédure ci-dessous) ;
- Chèque libellé à l'ordre de l'hôpital La Musse ;
- Virement selon les modalités précisées dans la convention de formation.

Tout retard de paiement donnera lieu, après mise en demeure, à l'application d'intérêts de retard calculés au taux légal majoré de 10 points.

PROCEDURE DE PAIEMENT EN LIGNE

Pour procéder au paiement d'une inscription en ligne, sur le site internet, le client doit :

- Sélectionner la session de formation souhaitée ;
- Renseigner les informations sollicitées ;
- Cocher la case « j'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente de prestations de formation » ;
- Procéder au règlement par carte bancaire (Carte Bleue, Visa, MasterCard).

Les paiements en ligne par carte bancaire sont réalisés par l'intermédiaire du système de paiement sécurisé.

ANNULLATION OU REPORT DU FAIT DE LA MAISON DE LA FORMATION

LA MAISON DE LA FORMATION se réserve le droit d'annuler ou de reporter un stage de formation en « INTER » lorsque les conditions du stage ne sont pas réunies.

Est notamment considéré comme un motif de report ou d'annulation un nombre de stagiaires ne permettant pas d'assurer le bon déroulement de la formation ou de garantir l'équilibre financier de la formation.

L'annulation ou le report est signifié au client au plus tard un mois avant le début du stage, par téléphone, et confirmé par courriel. Le client est intégralement remboursé. Aucune indemnité n'est due au stagiaire du fait de l'annulation ou du report du stage.

ANNULLATION DU FAIT DU CLIENT OU DU STAGIAIRE

Toute annulation a des conséquences préjudiciables du fait des frais qui ont été engagés par LA MAISON DE LA FORMATION.

Toute annulation d'inscription doit impérativement être signifiée par écrit (courriel ou courrier postal) à LA MAISON DE LA FORMATION.

A défaut, la totalité du coût de la formation est facturée.

Si l'annulation de l'inscription intervient au plus tard 15 jours avant le début de la formation, celle-ci n'entraînera aucune facturation et un remboursement du règlement sera effectué.

Si l'annulation de l'inscription intervient moins de 15 jours avant le début de la formation, la totalité du coût de la formation est facturée au client.

Le remplacement d'un stagiaire par un autre est accepté.

FACTURATION

A l'issue de la formation, le client reçoit une facture acquittée et l'attestation de présence. La facture vaut convention.

FORMATION EN « INTRA »

Les demandes de formation en « INTRA » donnent lieu à l'élaboration d'une proposition de formation sur mesure et à un devis personnalisé selon les caractéristiques du projet de formation. Une formation en intra peut être reportée à la demande d'une des parties ou annulée par le client dans un délai supérieur à 15 jours précédant sa réalisation. Si l'annulation de l'action de formation intervient moins de 15 jours avant sa réalisation, 30% du coût total seront facturés au client.

RESPONSABILITÉ

Pendant la durée de la formation, les stagiaires sont couverts par la responsabilité civile de leur établissement d'origine ou leur propre responsabilité civile s'ils financent eux-mêmes leur formation.

PROTECTION DES DONNEES :

Dans le cadre de l'exécution des prestations, LA MAISON DE LA FORMATION est amenée à collecter et traiter des données à caractère personnel concernant le client et les stagiaires, conformément au RGPD (Règlement UE 2016/679) et à la Loi Informatique et Libertés.

Ces données sont nécessaires pour la gestion administrative, pédagogique et financière des actions de formation. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire au respect des obligations légales.

Chaque personne concernée dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité de ses données en s'adressant à : maisondeformation@hhrs-lamusse.net.

La politique de protection des données complète est consultable sur le [site Internet](#).

PROPRIETE INTELLECTUELLE :

Les supports de formation remis aux stagiaires sont protégés par le droit d'auteur et sont strictement réservés à un usage personnel. Toute reproduction, diffusion ou utilisation à des fins commerciales est interdite sans autorisation écrite préalable du responsable de LA MAISON DE LA FORMATION (maisondeformation@hhrs-lamusse.net)

FORCE MAJEURE :

La responsabilité de LA MAISON DE LA FORMATION ne saurait être engagée en cas de survenance d'un événement de force majeure empêchant l'exécution totale ou partielle de la prestation.

LITIGE

Toute inscription vaut acceptation sans réserve des présentes conditions générales.

Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, le tribunal de grande instance d'Evreux sera compétent pour se prononcer sur le litige.